



Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 30

Juin 2004

Le mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

- Etat Civil 2
- Le conciliateur 2
- Point propre 2
- Les travaux 3
- Le budget 4
- Les taxes 4
- Budget assainissement et Subventions 5
- Le Sivotes 6
- Le centre de loisirs 6
- Les écoles 7
- Rappel 8
- Médaille d'Or 9
- Les battaciens 10
- L'écureuil 11
- Infos en bref 12
- Comité des Fêtes 13
- Culture animation 14
- Les fils du bonheur 14
- Le football 15
- Association Sportive 16
- Rite Chante & Danse 17
- Sans soucis 18
- La Croix d'Or 18
- Bon à découper 19
- Chats maoués 19



Les pouvoirs du Maire :

des évolutions nécessaires

Le Maire est garant de l'ordre public, officier de police judiciaire, responsable de la prévention de la délinquance, chef de police municipale.

Les attributions des Maires en matière de sécurité publique sont très larges. Mais, dans la pratique, ces attributions ne sont pas toujours évidentes à

exercer.

Deux domaines sont couverts par la compétence du Maire : la police administrative (mesures de prévention : arrêtés etc...) et la police judiciaire (répression).

En ce qui concerne cette dernière mission, bon nombre d'élus font preuve de prudence pour des raisons diverses. Ils s'en remettent généralement aux commissaires de police ou aux officiers de gendarmerie. Les procédures judiciaires sont techniques et complexes et nécessitent une formation appropriée.

D'autre part, les Maires restent prudents quant à la position des

juges du parquet, lesquels pourraient voir d'un mauvais œil l'intrusion des élus dans les investigations judiciaires.

Ces extraits d'un article paru dans le bulletin des élus locaux mettent en évidence combien le rôle du Maire reste difficile et son pouvoir limité malgré tout en matière de sécurité publique.

En cette période d'examens, je souhaite une bonne réussite à tous les étudiants et de bonnes vacances à tous.

Le Maire
Marcel Brunel

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Copie conforme
à l'original

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62

En 2004 la mairie ne sera ouverte que le vendredi de 15 h à 17 h.



Etat civil

Ils se sont unis

Daglia Stéphane, Eric & Bourdet Sophie Christiane Sergine se sont unis le 14 février 2004



Ponthieu Jean-Pierre & Debut de Roseville Adet Marie-Madeleine se sont unis le 9 février 2004.

Tous nos vœux de bonheur

ils nous ont quittés

Defosse Yves, décédé le 1er janvier 2004.



Coutureaux René, Jean, décédé le 14 avril 2004

Toutes nos condoléances

Il est venu au monde

Cornu Alan, Jean Marc, Marc né le 28 mars 2004



Toutes nos félicitations

Le Conciliateur

Sa mission est de susciter le règlement amiable des conflits privés :

Michel Greffe, chargé de l'antenne de Noailles reçoit gratuitement sur rendez-vous, le lundi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires)

**40 rue de Paris
60430 Noailles
03 44 23 26 84**

Ou

Au Tribunal de Grande Instance de Beauvais
(3 conciliateurs pour vous conseiller gratuitement), sans rendez-vous :

Le mardi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 14 h à 19 h

Tel : 03 44 79 60 60



Le Point Propre

Matin

Après-midi Eté

mars à Octobre

Après-midi Hiver

novembre à février

Lundi	9 h 00—12 h 00	14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Mardi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Mercredi		14 h 00—17 h 00	14 h 00—17 h 00
Jeudi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Vendredi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Samedi	9 h 30—12 h 30	14 h 00—19 h 00	14 h 00—18 h 00

Les travaux dans la commune

Renforcement de la conduite d'eau potable, Impasse des Hannoquets et rue de la vallée sur toute sa longueur.

Les travaux ont débuté le 24 mai par l'impasse des Hannoquets et vont se poursuivre rue de la vallée jusqu'à la mi-juillet.

L'entreprise SAT a été retenue. Le coût est à la charge du syndicat des eaux de Silly Tillard.



Merci aux riverains et aux utilisateurs de ces deux voies, de leur patience et de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Rejointoiement de murs en briques



L'entreprise Van Helden de Noailles interviendra à l'école primaire pour le rejointoiement du mur du préau sur les deux faces.

Coût : 3015 € HT

Plomberie et électricité

À la maternelle, dans le local des toilettes. Modification de l'arrivée d'eau et de l'alimentation électrique pour installer un lave-linge et un sèche-linge, nécessaires à l'entretien des draps, du petit linge et les couvertures utilisés pour la sieste des enfants et le fonctionnement des classes.

L'achat des deux machines est à la charge du SIVOSAS, seuls les travaux de branchements sont à la charge de la commune.

Coût : 1 100 €

Parking face à la coopérative

Pour désengorger le parking de la gare, la communauté de communes a programmé la réalisation d'un parking face à la coopérative.

C'est la Société VARTP qui a été retenue pour ces travaux qui devraient démarrer avant la fin de l'année.



Les illuminations de fin d'année

Début décembre, un air de fête plus marquant que les années précédentes va égayer les rues de la commune ; en voici le détail :



A la Mairie : pose du fil lumière (déjà existant) et fixation d'une frise stalactite lumineuse.

Rue de la Gare, de la Vallée, de Noailles, de Beauvais, des écoles, d'Auteuil : pose de prises de courant et installation sur un poteau sur trois d'une décoration lumineuse.



Place de l'argilière : installation d'une traverse de rue.

Aux hameaux : pose de prises de courant et installation de guirlandes ampoules de couleurs :

- A l'entrée et à la sortie de la Grosse Saulx et des Godins.
- Une guirlande au milieu de la Haute Ville et à Crécy.



En ce qui concerne les hameaux du Val de l'Eau, du Bout de Brie et de Troussencourt, le syndicat d'électrification a prévu de remplacer les poteaux existants par un éclairage plus performant dès le début de l'année 2005 ; il a donc été décidé de ne pas poser les prises de courant sur les anciens supports qui sont appelés à disparaître.



Croyez que nous en sommes désolés. Mais en décembre 2005, des guirlandes pourront être installées puisque les prises de courant ont été prévues.

Pose de bordures et caniveaux

Impasse des Hannoquets et rue de Troussencourt.

Le début des travaux est prévu pour cet été.



LE BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2003

Il fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 188 264, 98 € et un excédent d'investissement de 114 625,31 €.

BUDGET PRIMITIF 2004

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	44 332 €
Charges de personnels	76 000 €
Autres charges de gestion courante	199 500 €
dont frais SIVOS 95 000 €	
Charges financières (intérêts emprunts)	8 500 €
Virement à la section investissement	128 287 €
Remboursement de fiscalité	15 000 €
Total	571 619 €

Recettes

Produits des services	2 450 €
Impôts et taxes	175 672 €
Dotations, participations Etat	189 732 €
Autres produits de gestion courante	10 000 €
Produits financiers	5 000 €
Excédent 2003	188 265 €
Transfert de charges	500 €
Total	571 619 €

Investissements

Dépenses

Illuminations	5 000 €
Défense incendie	4 000 €
Matériel cuisine salle des fêtes	2 373 €
Acquisition immeuble	240 000 €
Achat terrain Bout de Brie	1 491 €
Sécurité routière	14 771 €
Travaux BTC Crécy-Hannoquets	58 441 €
Aménagement foot-ball	2 600 €
Voirie rue de Troussencourt	82 400 €
Travaux isolation salle des fêtes	3 174 €
Cession OAT	56 406 €
Remboursement emprunts	4 400 €
Total	475 056 €

Recettes

FCTVA	18 500 €
Excédent investissements	114 625 €
Subventions	63 644 €
Virement section fonctionnement	128 287 €
Emprunt	150 000 €
Total	475 056 €

VOTE DES QUATRE TAXES

Compte tenu que les dotations de l'Etat ont baissé, afin de maintenir un niveau de recettes nous permettant de faire face à nos dépenses de fonctionnement et d'investissements, le Conseil Municipal a décidé cette année d'augmenter légèrement les taux d'imposition de 3 %.

taxes	Nationales	Départementales	Communes
Taxe d'habitation	14,02 %	12,50 %	10,32 %
Foncier bâti	17,92 %	23,72 %	22,15 %
Foncier non bâti	42,66 %	47,14 %	42,52 %

BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2003

Il fait apparaître un excédent d'exploitation de 38 620,25 €
et un excédent d'investissement de 88 754,76 €

BUDGET PRIMITIF 2004

Section exploitation dépenses

Entretien et réparations	16 834 €
Rémunération intermédiaires	200 €
Charges financières	15 000 €
Dotations amortissement	10 000 €
Virement investissement	28 786 €
Total	70 820 €

Section exploitation recettes

Redevance assainissement	28 000 €
Subvention	4 000 €
Redevance fermier	200 €
Excédent reporté	38 620 €
Total	70 820 €

Section investissement (Eléments connus à ce jour)

Dépenses

Travaux d'assainissement	800 000 €
Emprunt	20 000 €

Recettes

Subvention Agence Eau	445 000 €
Participation des particuliers	72 440 €
Remboursement TVA	137 020 €
Amortissement	10 000 €
Excédent	88 754 €

Répartition des subventions

Associa. aide aux personnes âgées	152
Associa. parents enfants inadaptés	160
Association sportive	1 500
Bleuets de France	40
CAF Contrat temps libre	32
Centre social rural	1 500
Comité communal des fêtes	1 300
Croix Rouge	100
Foot-ball club	1 150
La Croix d'or	150
Les Sans Soucis	535
L'herbe sous le pied	600
Ligue contre le cancer	130
Mission locale	1 900
MOAT (mutuelle agents communaux)	260
Ris, chante et danse	700
Société protectrice des animaux	70
Union des maires de l'Oise	380

Contribution aux organismes de regroupement

Sivosas (Syndicat intercommunal à vocation scolaire Abbecourt-St Sulpice)	95 000 €
Syndicat électrification	24 700 €
Syndicat des sources de Silly Tillard	3 300 €
Gravillonnages	10 000 €

INFO SIVOSAS**Changement de directrice**

Depuis le 2 avril dernier, Madame LEBAS Claude, n'a plus souhaité assumer les fonctions de directrice des structures périscolaires pour raisons personnelles.

Madame CRUTEL Denise, assume les fonctions de directrice et est donc à ce titre votre nouvelle interlocutrice.

La Présidente, Claude TREVIN

Vacances scolaires 2003-2004**Tarifs des structures périscolaires**

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf août) de 7 h 30 à 19 h

Pour les familles de St Sulpice et Abbecourt, le prix de journée est calculé suivant les revenus annuels du foyer. Pour cette année scolaire 2003-2004 fournir l'avis d'imposition 2002.

Pour les enfants des communes extérieures au syndicat (tarif plein).

Journée complète : 15,25 € - 1/2 journée sans repas : 6,10 € - 1/2 journée avec repas : 9,15 €

Nbre enfants par fami	Prix par jour en €			Prix par ½ jour en €					
	1	2	3 et +	1		2		3 et plus	
ressources mensuel- les en €				sans repas	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas	avec repas
jusqu'à 457	4,43	4,12	3,97	0,69	3,74	0,54	3,59	0,46	3,51
458 à 838	5,49	5,04	4,73	1,22	4,27	1,00	4,04	0,84	3,89
839 à 1 219	6,71	6,10	5,49	1,83	4,88	1,53	4,58	1,22	4,27
1 220 à 1829	7,63	6,86	6,10	2,29	5,34	1,91	4,96	1,53	4,58
1 830 à 2 286	8,54	7,63	6,71	2,75	5,80	2,29	5,34	1,83	4,88
2 287 à 2 744	9,91	8,69	7,63	3,43	6,48	2,82	5,87	2,29	5,34
à partir de 2 745	11,29	9,91	8,54	4,12	7,17	3,43	6,48	2,75	5,80

**Le centre de loisirs est ouvert du 7 au 30 juillet**

L'équipe d'animation vous propose chaque semaine un nouveau thème...

Semaine du 7 au 16 juillet
 • Chacun choisit son atelier
 • Sortie à Thoiry le 15

Et bien sûr
 toujours des jeux,
 des chants, du sport...



Semaine du 19 au 23 juillet

- Découverte des fonds marins
- Sortie à Mers les Bains le 22
- Passage d'une écluse



Semaine du 26 au 30 juillet

- Ton moyen de transport préféré
- Une sortie le 29.



Info et inscriptions dès maintenant

Au centre à Abbecourt : 03 44 89 29 70

A la mairie d'Abbecourt : 03 44 89 23 58

**Le prix de journée est calculé
 suivant les revenus du foyer.**

L'écho des écoles...

L'année scolaire se termine et les classes avaient préparé pour la kermesse des danses, chants, musiques... qui ont été présentés au public le samedi 19 juin de 14h à 18h à Abbecourt.

Le projet d'école porte sur les enfants du monde ; chaque classe a travaillé sur la découverte de divers continents : les paysages, l'habitat, le climat... La découverte du monde, de ses modes de vie, a permis aux enfants de prendre conscience des problèmes vécus dans d'autres continents, de découvrir d'autres cultures et de développer leur curiosité.

Une expo en maternelle

A ce sujet les tout-petits et petits de la classe de Christine Briot ont présenté à leurs parents les recherches qu'ils ont réalisées sur les habitants des régions polaires le samedi 22 mai lors d'une porte ouverte. Ce fut un franc succès.

Les enfants ont fait du cirque

Un autre projet, pour les classes de CM1-CM2 d'Annette Mélique et les tout-petits et petits de Christine Briot, a porté sur la pratique du cirque avec la Compagnie «La Batoude». Depuis janvier 2004, les enfants se sont initiés aux pratiques du cirque.

Un spectacle a été donné par ces deux classes le jeudi 24 juin à 19 h à la salle des fêtes de St-Sulpice.

La quinzaine du Contrat Educatif Local a permis aux élèves de l'école de Saint Sulpice de participer à de nombreuses activités :

- Bal ô mômes
- Kid foot,
- Visite du Musée de la Brosserie de Saint Félix,
- Intervention dans chaque classe du conteur Marc Devîmes, puis soirée contes pour enfants et adultes,
- Pratique de l'art du cirque et clôture de la quinzaine pour les CM1-CM2.

Tout ceci a pu avoir lieu grâce au soutien de la municipalité de St Sulpice et à l'adhésion de la commune dans un contrat éducatif local.

Enfants et enseignants remercient en ce sens le conseil municipal pour cet effort financier



supplémentaire.

Le Contrat Educatif Local, c'est aussi, pour nous, tout au long de l'année, la possibilité d'accueillir dans nos classes des artistes, des comédiens, des danseurs et hors temps scolaire d'assister avec nos élèves à leur spectacle. De plus quelques élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement à la scolarité trois soirs par semaine, encadrés par Cathy notre aide éducatrice. ce qui leur a été très bénéfique.

Nous souhaitons toutes que ce contrat se renouvelle, car il est très riche et permet à nos élèves une plus grande ouverture, ce qui est un gage de bonne intégration dans notre société.

La rentrée scolaire 2004/2005 est prévue le jeudi 26 août 2004.

Pour de nouvelles inscriptions, le numéro de téléphone de l'école est le

03 44 81 16 85.



Extrait du Registre des Arrêts du Maire de

ARRETE

Le Maire de St Sulpice
Vu le Code des communes
Vu le Règlement sanitaire départemental
Vu l'article 16/15 du Code Pénal
Considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt de la
tranquillité publique et compte tenu des circonstances locales
de compléter pour la commune la réglementation préfectorale en
vigueur.

ARRETOUS

Article 1er : Est interdit l'usage des tondeuses à gazon,
moteurs, tondeuses agricoles à moteur
à main (ou tous autres engins à moteur) sans
engin agricole, le dimanche et jours fériés, de
8 h à 12 h et de 12 h à 17 h.

Article 2 bis : Les infractions aux dispositions du présent
arrêté seront constatées par des procès-verbaux et
seront transmises aux tribunaux compétents.

Article 3 bis : La Secrétaire de Mairie, la Garde champêtre le
chef de la brigade de Gendarmerie de Noailles et
tous les agents de la force publique sont chargés
sous les ordres de l'administration du pol-

Département de l'Orne
COMMUNE DE ST SULPICE

10400

ARRETE DU MAIRE DE SAINT SULPICE

Le maire de la commune de St Sulpice
Vu les articles L. 2212-2 et suivants et L. 2213-10 et suivants du Code général des
collectivités territoriales ;

Vu l'article 34-8° du Code pénal ;

Considérant que le bruit et notamment les aboiements de chiens sont rangés par la
loi au nombre des objets que le maire doit réglementer dans les arrêtés.

Arrête

Art. 1. - Le maire mettra « en demeure » les propriétaires de chiens de leur
cesser, par tous moyens, les jappements de leurs animaux sous peine de se voir
infliger une amende.

Art. 2 - Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-
verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Ampliation sera adressée à

- M. le Préfet
- La Gendarmerie de Noailles
- L'attaché municipal

Fait à St Sulpice, le 20 avril 2004

Le maire
M BRUNEL

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'ORNE
23 AVR. 2004



Et si chacun respecte l'article 1
de ces deux arrêtés, nous n'aurons
pas besoin d'appliquer l'article 2.

Merci de votre bienveillance.

RAPPEL...

Il est dommage de devoir
encore rappeler que le
bruit des moteurs, le
week-end et les
jours fériés,
est interdit
dans
notre
Village.

Et que nos amis les chiens,
sont parfois bruyants
en l'absence
de leur
maître

Dans le bulletin de juin 2003, page 12,
on vous parlait déjà du bruit des
moteurs, mais depuis avons
été contraints de prendre
aussi un arrêté
pour les
chiens.

Aujourd'hui, le problème est que
dans votre quartier le bruit
des moteurs et des
chiens n'a pas
cessé.

Voici les deux arrêtés
du 27/07/85 et du 23/04/04,
ils sont à votre disposition !...

Une médaille d'OR au cou de Stéphane !

Bravo ! ...

Stéphane Chouzenoux, de la Grosse Saulx, marié à Sandrine, Papa de Mathilde, a fait retentir la Marseillaise sur le sol de Conty au Championnat du monde d'attelage à un cheval, en 2002.

Conty 2002



Ce trophée c'est l'aboutissement de 15 années de travail. Il dit ne pas avoir réalisé ce qui lui était arrivé.

Mais maintenant je dois me remotiver, et réapprendre à perdre pour avoir à nouveau envie de gagner.

Les mois ont passé et une nouvelle échéance mondiale se profile :

Les championnats du monde en Suède à Artstop du 21 au 25 juillet

Une préparation en équipe de France est prévue avec stages et concours obligatoires. Il devra refaire ses preuves comme pour Conty.

Stéphane a été sélectionné et la compétition d'attelage se décompose en : le marathon, le dressage et la maniabilité.

La compétition en Suède sera rude car les Suédois sont champions du monde par équipe et ils seront sur leur piste d'entraînement.

Une piste en gravier

Ce sera d'autant plus difficile parce que le marathon sera entièrement couru sur du gravier. Les voitures vont glisser et l'équipe de France n'est pas habituée à ces conditions de terrain.

La reconstitution de ce type de terrain à Lamotte Beuvron va permettre à l'équipe de France de se mettre en conditions réelles lors des entraînements et la préparation des voitures qu'il faudra régler pour ce terrain particulier.

Il vouvoie le cheval !

Ramiro, le cheval de Stéphane, avait 9 ans lorsqu'il l'a acquis. Il a maintenant 12 ans. C'est un cheval difficile, insoumis et dominant, mais il sait reconnaître les grands moments, il a un talent de gagnant.

Stéphane dit que c'est un cheval qu'il faut vouvoyer.

Il a participé à 9 concours et commence à se calmer dans son mental. Il est en progression aussi bien pour le marathon que pour

dressage.

Ramiro suit un entraînement dans une écurie de dressage où il est monté

par Virginie Mathys, une cavalière de Grand Prix. Quand la saison démarre Stéphane l'attelle deux à trois fois par semaine à Conty au Val de Selle.

Tout est calé !

Jean Pierre Chaulet, son beau-père, groom de marathon, travaille avec Stéphane depuis 15 ans. Présent dans tous les déplacements, il assure également tout le travail d'intendance.

Avec Jean Pierre tout est toujours calé dit-il.

Sandrine, son épouse, groom de dressage et maniabilité fait aussi parti de l'équipe.

Stéphane, Sandrine, Jean Pierre, et Ramiro se préparent depuis quelques mois pour les championnats du monde en Suède, ils passent beaucoup de temps à Conty et à Lamotte Beuvron...

Allez Stéphane !...

Bon courage et Bonne chance !...



Les batraciens

Il y a des millions d'années, ils ont été les premiers à quitter le milieu aquatique. Cette évolution, les batraciens la refont chaque année, en quelques mois, lors de leur reproduction.

Une reproduction en fanfare

Au printemps, crapauds, grenouilles et tritons se retrouvent dans les eaux calmes pour s'accoupler et pondre. Les œufs groupés en masse ou en ruban, flottent dans l'eau. Le crapaud commun peut pondre jusqu'à 6000 œufs. L'incubation dure de quelques jours à plusieurs semaines selon les espèces et la température de l'eau.

Les larves (appelées têtards à cause de la disproportion entre la tête et le reste du corps) se nourrissent de petits animaux qu'elles chassent et de végétaux qu'elles broutent.

Une métamorphose remarquable

Au bout de quelques mois, les jeunes amphibiens quittent le milieu aquatique et n'y retourneront que pour s'y reproduire à leur tour.

La migration qu'ils opèrent alors peut être, pour eux, meurtrière. En effet, ils parcourent en masse des distances variant, selon les espèces, de 400 m (triton) à 2 km (crapaud). Parfois des barrages ou des tunnels leur sont aménagés le long des routes.

Si les conditions leur conviennent (pierres, souches ou mousse), ils s'installeront à proximité du point d'eau.

Ils leur faut se protéger du dessèchement : une partie de leur respiration se fait par la peau. C'est aussi pour cette raison qu'ils vivent plutôt la nuit. Ils hibernent à partir de la mi-octobre.

Et dans notre campagne qu'en est-il ?

Les ruisseaux, mares et ravines enfouées se font rares et leur existence est menacée. La loi les protège : il est interdit de les capturer (adultes, œufs ou larves), de les détruire, de les vendre... Mais c'est surtout notre action qui peut les sauver ! En préservant et en recréant leur habitat et en luttant contre les pollutions (herbicides et hydrocarbures, notamment).

Leur menu

Acariens, vers blancs et asticots, insectes rampants, larves diverses, limaces, escargots. Parmi les coléoptères capturés, les $\frac{3}{4}$ sont considérés comme nuisibles.

Une grenouille pesant 15 g est capable de consommer 375 mg par 24 h soit $\frac{1}{4}$ de son poids. Pas mal !

Attention ! La grenouille n'est pas la femelle du crapaud. Il s'agit de deux espèces différentes.

Ceux que nous pouvons rencontrer chez nous

La grenouille rousse (*Rana temporaria*)



Le triton ponctué (*triturus vulgaris*)

le crapaud commun (*bufo bufo*)





L'écureuil

*Il est de retour dans nos campagnes. Les récoltes ont dû être bonnes l'année dernière. C'est l'occasion de faire le point sur ce gracieux animal. Celui que nous pouvons rencontrer se nomme l'écureuil commun ou écureuil roux (*sciurus vulgaris*).*

Sa large queue touffue en panache l'aide à garder son équilibre et lui sert de balancier. Grâce à sa plante de pied rugueuse il ne glisse pas sur l'écorce humide. Il mesure de 20 à 28 cm avec, en plus, 14 à 24 cm de queue.

Il oublie ses cachettes

Sa nourriture : des végétaux (en particulier des fruits secs, des graines et des bourgeons), parfois des insectes, des glands et des noisettes.

Il en fait des provisions qu'il cache au creux d'un arbre ou qu'il enfouit dans la terre, dans les trous d'arbre, parfois dans des nids d'oiseaux abandonnés.

Quand la nourriture se fait rare, l'écureuil s'attaque à l'écorce des arbres. Il peut ainsi causer des dégâts plus ou moins importants aux plantations. En contrepartie, il ne retrouve pas toujours ses cachettes à provisions. Il participe de cette façon à la dispersion des graines dans les forêts et donc à leur régénération.

Il préfère les conifères

L'écureuil roux est l'hôte de nos bois et de nos forêts. Il manifeste une préférence pour les forêts de conifères mais se rencontre aussi dans les grosses haies, les parcs, les vergers et les jardins. Egalement à l'aise au sol, il ne s'y aventure, toutefois, que pour y rechercher sa nourriture. Il peut devenir très familier avec l'homme.

Il vit le jour...

Il constitue un cas exceptionnel parmi les mammifères de nos régions en ce sens qu'il est totalement diurne. Perpétuellement sur le qui-vive, la présence d'un danger (son pire ennemi est la martre) le fait s'immobiliser ou s'enfuir après avoir donné l'alerte.

... Et n'hiberne pas

Contrairement à la croyance populaire, l'écureuil n'hiberne pas mais diminue son activité et peut rester inactif plusieurs jours dans son nid.

C'est un solitaire

Il vit seul sauf pendant la période de reproduction qui débute entre la mi-janvier et mars selon les conditions météorologiques. Les mâles peuvent alors parcourir des distances considérables pour s'accoupler. Les juvéniles se dispersent à l'automne.

Bien que solitaire, chaque individu peut communiquer avec ses congénères à l'aide d'une multitude de signaux : visuels (mouvements de la queue), olfactifs (dépôts d'urine, sécrétions), tactiles et vocaux (cris, grognements...).

L'écureuil peut être infesté par de très nombreux parasites externes : acariens, poux, puces.



L'écureuil possède plusieurs nids qu'il utilise tour à tour pour passer la nuit. Ils sont situés très haut dans un arbre ou le long d'un tronc. Ils sont des chefs-d'œuvre d'architecture.

Pas touche, il est protégé !

Info en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

Musique en Pays de Noailles

vous propose un programme musical placé sous le sceau « qualité MPN »

Samedi 31 juillet

À l'église St Rémy de Ponchon

WOODSTOCK MUSIC SOCIETY OF OXFORD
(CHORALE BRITANNIQUE)

40 choristes, un programme varié, motets anglais du 17^e siècle, chansons populaires du 20^e siècle, quintette avec clarinette de Mozart.

Samedi 23 octobre

À l'église St Rémy de Ponchon

POLYPHONIES DU PAYS DE BRAY

Grandiose ensemble de 60 choristes et orgue. Une carte de visite digne des plus grands orchestres nationaux. Leur répertoire passe du folklore international à Vivaldi ou Bach et Mozart. Soirée de clôture de la Saison « qualité » MPN.

Samedi 18 septembre

À l'église St Martin de Silly

LES JAZZ BROTHERS

Lunettes noires, pupitres, reflets de cuivres, pour interpréter les grands classiques de Duke Ellington, Count Basie, Glenn Miller et beaucoup d'autres. 18 musiciens et 2 chanteuses.

Prix d'entrée

pour chaque concert : 10 €

Il est prudent de réserver pour tous les concerts ; vous serez mieux placés.

Contact Maguy Stora,

Présidente du MPN à Tillard

au 03 44 03 33 50

Le saviez-vous ?...

La connexion à l'ADSL
est possible.

Bon surf sur Internet !

LE THÉÂTRE DU BEAUVAISIS À ST SULPICE

D'après le roman de Paul Savatier
De et par Bernard Crombey

LE « TIOT » RAVISSEUR

Mise en scène de Maurice Bénichou

31 janvier 2005 à 20 h
salle Maurice Breton

Entrée : 5 € (durée 1 h 15) Collation offerte

Dernière minute... dernière minute...

François Dutilloy,

curé depuis huit années, dans la paroisse du Pays de Noailles, dont St Sulpice fait partie, est appelé à d'autres charges sur la paroisse du Pays de Bray à partir du 1^{er} septembre prochain.

Patrick Vigneras,

venant de la Paroisse de Pierrefonds, le remplacera.

François Dutilloy sera heureux de vous accueillir à la messe « d'au revoir » qu'il célébrera le 12 septembre à 15 heures à l'église de Silly-Tillard.

Bonne route à François Dutilloy et bienvenue en pays de Noailles à Patrick Vigneras.

Le Comité Communal des Fêtes

LA BROCANTE... Le petit plus, c'était l'exposition d'Art : 4 artistes et 2 artisans sont venus exposer leurs œuvres ; un délice pour les yeux des visiteurs et le bonheur pour les artistes de partager en toute simplicité leur Art avec un public charmé.

Un micro climat s'est installé sur la brocante



Si le temps était menaçant tôt ce matin-là, les nuages ont vite fait place à un soleil radieux, pour le bonheur de tous.

La fête du village
C'est le samedi 4 septembre au soir
 Retraite aux flambeaux et lampions au son de la fanfare, feu d'artifice, pot de l'amitié.

L'arbre de Noël

des enfants des écoles est prévu

le **11 décembre**

Eloi et le petit chamois vous raconteront leur histoire...
 Après le goûter... Les surprises

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Le comité des fêtes.

Bilan questionnaire « fête du village »

Merci à ceux qui ont pris la peine d'y répondre.

Parmi ceux-ci, la quasi unanimité souhaite le maintien de la fête et plus particulièrement du feu d'artifice. Le défilé aux lampions remporte également du succès. Moins d'enthousiasme pour le pot de l'amitié du samedi et encore moins pour le repas et son animation du dimanche.

Quelques propositions :

☛ L'organiser la deuxième quinzaine de juin, sur une seule journée.

☛ Idées d'animation (en résumé) :

- * fête des associations du village,
- * Jeux picards et du passé avec organisation de tournois et distribution de lots,
- * Défilé enfants,
- * Courses et randonnées
- * Expositions artisanales
- * Concerts ou spectacles.

Continuez à réagir !

Culture Animation Saint-Sulpice

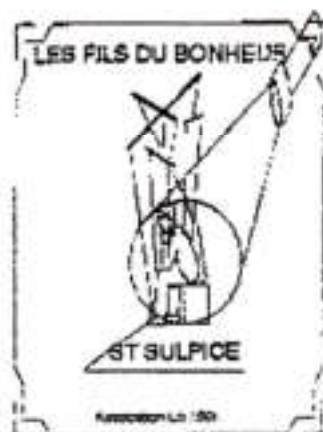
Le Texas et la Californie nous ont rendu visite au mois de mars et nos palais ont découvert de nouveaux goûts dans une ambiance chaleureuse. Les Danseuses Texanes nous ont étonnés avec leurs pas de danses.

Mais personne ne fut de reste pour finir la soirée, l'orchestre nous a emmenés jusque tard dans la nuit.

Quant au mois de mai, comme promis, nous vous avons organisé un rallye pédestre. Une promenade agréable dans les paysages de notre région, qui s'est terminée par un pique-nique des plus agréables sous un chaud soleil de printemps. Les équipes se sont bien débrouillées avec un questionnaire amusant mais aussi culturel.

En souhaitant vous trouver nombreux lors de prochaines manifestations, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances d'été,

Le Président
Yann Mendroux



LES FILS DU BONHEUR

Des nouvelles ...

Depuis bientôt 15 ans, des marionnettes habitent notre village.

Nous sommes une association Loi 1901, sans but lucratif.

Nous créons, construisons, façonnons nos personnages et les faisons vivre à travers des spectacles.

Actuellement, trois jeunes passionnés travaillent sur un nouveau spectacle qui sera joué probablement fin septembre pour une première dans notre local situé 6 rue de Troussencourt à Saint Sulpice.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez téléphoner au 03 44 81 12 80 ou venir assister à une répétition un samedi entre 14 h 30 et 16 h 00 (hors vacances scolaires).

Les parents sont invités ainsi que leurs enfants.

Le Président
Bernard Roussel



Rue de la Gare
60430 Saint Sulpice
Tel 03 44 81 21 70
www.fcststulpice.fr/st

LE MOT DU PRESIDENT

Encore une saison qui se termine, saison qui aurait dû se passer un peu mieux avec un peu plus de conviction de la part de chaque joueur.

Enfin, il y a quand même quelques satisfactions surtout de la part de jeunes de l'école de foot qui se sont très bien comportés au cours des divers championnats et tournois.

Je remercie tous les dirigeants de chaque équipe pour leur travail, je remercie également les supporters qui viennent régulièrement soutenir le **FC ST SULPICE**. Nous voudrions pouvoir mieux les accueillir au stade et j'espère que bientôt cela sera possible avec l'aide du conseil municipal.

Les seniors A, malgré un début de saison laborieux et la perte de points contre des équipes plus faibles qu'eux ont su redresser la barre et terminer quatrième de leur championnat. Je suis sûr que avec plus de conviction et de sérieux la saison prochaine sera plus fructueuse.

Le FC ST SULPICE recherche des joueurs pour les équipes poussins, moins de treize, moins de quinze, moins de dix huit (pour la première fois engagée). Alors n'hésitez pas : venez vous inscrire vous êtes les bienvenus.

Je souhaite à tous de très bonnes vacances !

Robert BONILLA
Président du FC ST SULPICE

ASSOCIATION SPORTIVE

SAINT SULPICE JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - Enfants & Adultes



La saison sportive 2003-2004 arrive à son terme, cette saison nous a apporté comme chaque saison son lot de joie et très peu de déceptions en résultats.

Je félicite tous les sportifs pour leur sérieux et leur assiduité aux entraînements et leur participation aux compétitions. Bravo et merci à tous.

Début septembre nous reprendrons les activités. Vous serez informés comme d'habitude.

De nouveaux tatamis, matériels de gym et tennis de table seront là pour votre nouvelle saison.

Les principaux résultats de la saison judo :

- ⇒ Une nouvelle ceinture noire : Samuel DUMOULIN
- ⇒ François DUMOULIN quant à lui est devenu arbitre officiel. Par ailleurs il a fait le championnat de l'Oise junior et a obtenu le 5ème place aux championnats de Picardie de Picardie
- ⇒ Le challenge du club est remporté par Alexandre MARTIS (26 victoires), devant DUMOULIN (22 victoires) et Cindy DAUCHELLE (15 victoires).
- ⇒ Cette année, les judokas de St Sulpice ont accumulé 199 victoires tout au long de la saison contre 163 l'an dernier.

Bravo et merci à tous

Quelques dates à retenir dès maintenant :

- ⇒ Samedi 20 & dimanche 21 novembre 2004, grand tournoi annuel de judo
- ⇒ Samedi 27 novembre 2004, soirée dansante avec orchestre.

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances ainsi qu'à vos proches.

Le Président
Alain Toussaint



Ris, Chante & Danse

L'association "Ris, Chante et Danse" a été heureuse de présenter sur scène sa "troupe des P'tits loups" le 16 mai dernier.

Vous avez été nombreux (pas loin de 100 entrées) à venir applaudir ces 20 artistes en herbe, que nous remercions vivement pour leurs brillantes prestations.

"Ris, Chante et Danse" prépare aussi son prochain dîner spectacle, et tous les participants travaillent au mieux pour vous offrir (premier trimestre 2005) une sacrée...soirée ! Nous vous attendons nombreux.

Par ailleurs, l'association a reçu plusieurs demandes d'adultes désireux de mettre en scène une pièce de théâtre.

A ce jour, certaines modalités restent encore à définir avant de relancer cette activité.

A bientôt et bonnes vacances à tous.

Le Président
Sébastien Grimaux





CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE

Les adhérents du club se réunissent deux jeudis par mois.

Les anniversaires sont souhaités les derniers jeudis de chaque trimestre.

Janvier nous a réunis pour :

• L'épiphanie. Ce jour là nous avons dégusté de délicieuses galettes.

• Le repas organisé par le C.C.F. où nous avons été accueillis avec grande courtoisie

Février nous a réunis autour d'un loto à Berneuil où nous n'avons pas eu de chance pour les lots.

Mars nous avons organisé notre assemblée générale et nous avons élu notre bureau :

Président Bernard Gourdin
Vice Président Mennecier Marcel

Trésorier M. Joseph Gourdin
Secrétaire Hélène Sammarcelli
Administrateurs Lucien Poessel
Renée Bénitez
Paulette Poessel
Jeanine Roussel

Madame la Vice Présidente des aînés ruraux était présente à l'assemblée Générale.

Avril Le Club Perce Neige d'Abbecourt nous a invité à un après-midi récréatif qui s'est déroulé dans une ambiance agréable.

Mai Nous sommes allés voir les petits loups du village qui ont apprécié les applaudissements de leurs aînés.

Du 9 Juillet au 25 Août notre club sera en vacances.

**alcool
assistance**

LA CROIX D'OR

DE L'OISE

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL
INFORMATION À LA FAMILLE

L'Association Alcool Assistance LA CROIX D'OR a pour but d'aider les personnes en difficulté avec l'alcool, ainsi que leur entourage (famille, proches, amis ...).

Nous organisons des réunions à Noailles salle des Acacias à 20 h 30 tous les derniers samedis du mois.

Les réunions d'entourages et femmes malades ont lieu tous les mois le vendredi à 20 h 30 au 40 rue de Paris à Noailles. Nous pouvons, si vous le désirez, vous y écouter et vous aider à vous sortir de cette maladie.

Pour cela, vous pouvez contacter :

Daniel Morelle 03 44 81 18 78

Anne Marie Marcq 03 44 07 56 46
Marie Françoise Baralle 03 44 08 95 96

Vous pouvez également venir à nos réunions ouvertes à tous les :

31 juillet 2004, 28 août 2004, 25 septembre 2004, 30 octobre 2004, 18 décembre 2004

Les réunions de groupe entourage et femmes malades auront lieu les :

16 juillet 2004, 13 août 2004, 12 septembre 2004, 15 octobre 2004, 19 novembre 2004, 10 décembre 2004.

A découper et à déposer à la Mairie

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant : Age :

2ème enfant : Age :

3ème enfant : Age :

4ème enfant : Age :

5ème enfant : Age :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : (facultatif)

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

Collecte des Encombrants



**NOUVEAU
DISPOSITIF**

A compter du 1er juin,
Les réfrigérateurs et congélateurs seront collectés
sur rendez-vous ou dans le point propre de
Sainte Geneviève-Novillers.

**Ne les déposez plus lors de la collecte
en porte à porte.**

Appelez le 03.44.03.02.19

La Communauté de communes souhaite réutiliser et valoriser ces
déchets électroménagers polluants.

Que faire des Autres Encombrants ?



**Réfrigérateurs,
Congélateurs**
(N'oubliez pas,
ils peuvent être repris
par le revendeur)



**Matelas,
Mobilier,
Fenêtres etc.**



**Déchets verts,
gravats**



**Produits toxiques,
piles,
batteries, huiles,
peintures**

Collecte sur RDV



Collecte en porte
à porte 1fois/mois



Point propre



Collecte avec les
Ordures Ménagères



Information au 03.44.26.99.58